

# Rapport de gestion de la société mère

## Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2019

### Comptes sociaux

Sartorius Stedim Biotech S.A. est la société mère du groupe. La société Sartorius Stedim Biotech S.A. est une holding mixte. La société assure la gestion des titres du groupe et du parc immobilier des entités françaises.

En 2019, le chiffre d'affaires de Sartorius Stedim Biotech S.A. s'élève à 2 116 millions d'euros contre 1 199 millions d'euros en 2018 ; le résultat d'exploitation ressort à -2 606 millions d'euros contre -2 371 millions d'euros en 2018. Le résultat financier est de 58 925 millions d'euros contre 48 576 millions d'euros en 2018.

Enfin, le résultat net 2019 est de 56 834 millions d'euros contre 49 521 millions d'euros en 2018.

### Affectation du résultat

L'Assemblée générale proposera d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 56 834 137 euros. à savoir :

- Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de 31 324 481 euros
- Ce qui constitue un bénéfice distribuable de 88 158 618 euros
- Seront distribués à titre de dividendes 62 682 529 euros
- Soit un solde 25 476 089 euros.

Ce solde de 25 476 089 euros est en totalité versé au compte « Report à nouveau ».

### Dividendes des trois derniers exercices (information à jour au 1er janvier 2019)

Le tableau ci-dessous reprend, depuis 2016, le montant du dividende par action mis en distribution, ainsi que le régime fiscal qui lui est applicable :

Exercice clos le	Dividendes <sup>1)</sup>	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Dividende par action <sup>1)</sup>
31 déc. 2018	52 540 761	52 540 761	0	0,57 €
31 déc. 2017	42 402 887	42 402 887	0	0,46 €
31 déc. 2016	38 713 209	38 713 209	0	0,42 €

<sup>1)</sup> Déduction préalable de la contribution sociale sur le dividende versé à la personne physique

### Proposition de dividende au titre de l'exercice 2019

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 24 mars 2020 de fixer le dividende net à 0,68 euros par action au titre de l'exercice 2019 contre 0,57 euros au titre de 2018.

Les dividendes sont distribués aux actionnaires proportionnellement à la quotité du capital détenue par chacun d'eux.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 31 mars 2020.

### Politique de distribution des dividendes

L'entreprise suit une politique de distribution de dividendes liée, d'une part aux profits du groupe sur l'année concernée, et d'autre part à l'évolution prévisible du groupe et de sa rentabilité.

L'Assemblée générale du 26 mars 2019 a voté un dividende net de 0,57 euro par action. La mise en paiement du dividende a été réalisée le 2 avril 2019.

Les dividendes et acomptes sur dividendes mis en paiement et non réclamés, se prescrivent par période de cinq ans au profit de l'Etat, à compter de leur date de mise en paiement (article 2277 du Code civil).

## Éléments susceptibles d'avoir un impact en cas d'offre publique

Conformément à l'article L. 225-100-3 du code de commerce, un élément est susceptible d'avoir un impact en cas d'offre publique : le premier actionnaire de Sartorius Stedim Biotech S.A. détient un pourcentage significatif du capital et des droits de vote.

## Capital de Sartorius Stedim Biotech S.A.

### Capital social au 31 décembre 2019

Le montant du capital social au 31 décembre 2019 s'élève à dix-huit millions quatre cent trente six mille cent quatre vingt mille cent quatre vingt dix actions (92 180 190) d'un montant unitaire de vingt centimes d'euros (0,20 €) toutes intégralement souscrites et libérées (titre I, article 6 des statuts) ayant toutes droit au dividende de l'exercice 2019, hormis les titres détenus par la société.

Date	Nature de l'opération	Nominal des actions	Augmentation du capital	Prime d'émission ou d'apport	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions après opération	Montant du capital après l'opération
Année 2013	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	610,0	8 620,0	1 000,0	17 042 306	10 395 806,6
Année 2014	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	9 541,6	134 834,0	15 642,0	17 057 948	10 405 348,2
Année 2014	Réduction de capital : annulation des titres auto-détenus	0,61	- 1 036 213,1		- 1 698 710,0	15 359 238	9 369 135,1
Année 2014	Augmentation du capital : modification de la valeur nominale	1,00	5 990 102,8			15 359 238	15 359 238,0
Année 2015	Levée d'options de souscription d'actions	1,00	8 000,0	174 880,0	8 000,0	15 367 238	15 367 238,0
Année 2016	Réduction de capital : annulation des titres auto-détenus	1,00	- 1 642 095,0		- 1 642 095,0	13 725 143	13 725 143,0
Année 2016	Augmentation de capital : actions nouvelles créées	1,00	1 638 222,0		1 638 222,0	15 363 365	15 363 365,0
Année 2016	Augmentation du capital : modification de la valeur nominale	0,20	3 072 673,0		3 072 673,0	92 180 190	18 436 038,0
Année 2017						92 180 190	18 436 038,0
Année 2018						92 180 190	18 436 038,0
Année 2019						92 180 190	18 436 038,0

### Situation de l'actionariat Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2019

Evolution de la répartition de l'actionariat de Sartorius Stedim Biotech S.A.,

Actionnaires	Actions	Droits de vote
Plus de 50 %	Sartorius AG	Sartorius AG
Plus de 10 % mais moins de 50 %	Néant	Néant
Plus de 5 % mais moins de 10 %	Néant	Néant

Sur les trois dernières années, le capital social de Sartorius Stedim Biotech S.A. se répartissait comme suit :

Actionnaires	31 décembre 2017			31 décembre 2018			31 décembre 2019		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Sartorius AG	68 450 400	74,3 %	84,5 %	68 450 400	74,3 %	84,5 %	68 450 400	74,3 %	84,5 %
Droits de vote simples									
Droits de vote doubles	68 450 400	74,3 %	84,5 %	68 450 400	74,3 %	84,5 %	68 450 400	74,3 %	84,5 %
Droits de vote simples									
Droits de vote doubles	0	0,0 %	0,0 %						
<b>Total du groupe Sartorius</b>	<b>68 450 400</b>	<b>74,3 %</b>	<b>84,5 %</b>	<b>68 450 400</b>	<b>74,3 %</b>	<b>84,5 %</b>	<b>68 450 400</b>	<b>74,3 %</b>	<b>84,5 %</b>
Titres auto-détenus									
Salariés et actionnaires divers									
Public	23 729 790	25,7 %	15,5 %	23 729 790	25,7 %	15,5 %	23 729 790	25,7 %	15,5 %
Droits de vote simples	22 439 112	24,3 %	13,9 %	22 439 112	24,3 %	13,9 %	22 439 112	24,3 %	13,9 %
Droits de vote doubles	1 290 678	1,4 %	1,6 %	1 290 678	1,4 %	1,6 %	1 290 678	1,4 %	1,6 %
<b>Total du capital social</b>	<b>92 180 190</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>92 180 190</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>92 180 190</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

#### Franchissement de seuil

Aucun franchissement de seuil n'a été constaté au cours de l'exercice social écoulé.

	Actions	% Capital	Droits de vote	% Droits de vote
Sartorius AG	68 450 400	74,30	68 450 400	84,56
<b>Total Sartorius AG</b>	<b>68 450 400</b>	<b>74,30</b>	<b>68 450 400</b>	<b>84,56</b>

#### Contrôle de l'entreprise au 31 décembre 2019

La société Sartorius AG détient directement ou indirectement 74.3 % du capital et 84.5 % des droits de vote nets.

#### Actionnariat du personnel

Néant

#### Actions propres détenues par Sartorius Stedim Biotech S.A.

Néant.

#### Capital non libéré

Néant.

#### Capital autorisé non émis

Néant.

#### Titres non représentatifs du capital

Néant.

Délégations consenties par l'Assemblée générale au  
 Conseil d'administration en cours de validité

**DÉLÉGATIONS CONSENTIES EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR  
 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES**

## Délégations de compétence

Objet - Durée	Plafond	Utilisation en 2019
Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant ou pouvant donner accès au capital social et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	2 000 000 € (correspondant au plafond global du montant nominal maximum de l'augmentation de capital) 500 000 000 € (correspondant au plafond global du montant nominal maximum des titres de créance)	Néant
Validité : 26 mois à compter du 03/04/2018		
Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant ou pouvant donner accès au capital social et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires - dans le cadre d'offres au public	S'impute sur le plafond global de 2 000 000 € (augmentation de capital) et sur le plafond global de 500 000 000 € (titres de créance)	Néant
Validité : 26 mois à compter du 03/04/2018		
Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant ou pouvant donner accès au capital social et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires - dans le cadre de placements privés visés à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier	S'impute sur le plafond global de 2 000 000 € (augmentation de capital) et sur le plafond global de 500 000 000 € (titres de créance)	Néant
Validité : 26 mois à compter du 03/04/2018		
Augmentation du nombre d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant ou pouvant donner accès au capital social à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	15 % de l'émission initiale. S'impute sur le plafond global de 2 000 000 € (augmentation de capital)	Néant
Validité : 26 mois à compter du 03/04/2018		
Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant ou pouvant donner accès au capital social en rémunération d'apports en nature portant sur des actions et/ou des valeurs mobilières donnant ou pouvant donner accès au capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	10 % du capital social. S'impute sur le plafond global de 2 000 000 € (augmentation de capital) et sur le plafond global de 500 000 000 € (titres de créance)	Néant
Validité : 26 mois à compter du 03/04/2018		
Augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion ou d'apport ou de toute autre somme dont la capitalisation serait admise	2 000 000 € (correspondant au plafond du montant nominal maximum de l'augmentation de capital) ; il s'agit d'un plafond autonome	Néant
Validité : 26 mois à compter du 03/04/2018		
Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant ou pouvant donner accès au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et réservée aux adhérents de plans d'épargne.	2 000 000 € (correspondant au plafond du montant nominal maximum de l'augmentation de capital) ; il s'agit d'un plafond autonome	Néant
Validité : 26 mois à compter du 03/04/2018		

## Autres titres donnant accès au capital

Néant

## Stock-options

Néant

**Dilution du capital**

Néant

**Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers au cours de l'exercice 2019**

Néant.

**Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers au cours de l'exercice 2019**

Néant.

**Levées d'options durant l'exercice**

Toutes les options ayant été exercées, au cours de l'année 2015, les plans de stock-options sont arrivés à leur terme.

En €	2018	2017	2016	2015	2014
Dividende de l'exercice par action	0,57	0,46	0,42	2,00	1,30
Nombre d'actions	92 180 190	92 180 190	92 180 190	15 367 238	15 359 238
<b>Dividende corrigé par action<sup>1)</sup></b>	<b>0,57</b>	<b>0,46</b>	<b>2,52</b>	<b>2,00</b>	<b>1,30</b>

<sup>1)</sup> Ramené au nombre d'actions au 31 décembre 2016

**Mandataires sociaux**

Les informations relatives aux mandataires sociaux de Sartorius Stedim Biotech S.A., ainsi que la liste des mandats qu'ils exercent ou qu'ils ont exercés au cours des cinq dernières années, sont portées dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise.

**Plan de souscription d'actions**

Les plans de stock-options sont détaillés dans le tableau ci-dessous. La délégation octroyée au Conseil d'administration pour la mise en place d'un nouveau plan de stock-options est arrivée à expiration. Le Conseil d'administration n'a plus de délégation pour la mise en place d'un nouveau plan.

**Bons de souscription d'actions**

Il n'existe pas de bons de souscription d'actions sur Sartorius Stedim Biotech S.A.

**Nantissement des actions**

Les actions de Sartorius Stedim Biotech S.A. ne font l'objet d'aucun nantissement.

**Nantissement d'actifs**

Néant.

**Rémunération allouée au administrateurs**

La rémunération versée est calculée annuellement. Le mode de calcul de la rémunération reste inchangé. Elle est calculée comme suit.

Les administrateurs reçoivent une rémunération dont le montant et la répartition sont fixés par le Conseil d'administration suivant les critères suivants, dans les limites fixées par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires :

– Chaque membre du Conseil d'administration recevra une rémunération fixe de 25 000 euros par an, qui devra être payée après l'approbation des

comptes annuels par l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires. Le président du Conseil d'administration reçoit le double de ce montant. De plus, les membres du Conseil d'administration percevront une rémunération de 1 200 euros à chaque réunion du Conseil d'administration à laquelle ils participeront et se verront rembourser leurs dépenses, en plus de leur rémunération annuelle.

- Pour sa participation à un quelconque Comité, chaque administrateur recevra une somme forfaitaire de 4 000 euros par année en complément de la somme de 1 200 euros au titre de sa présence à chaque réunion. Lorsqu'un administrateur exerce la fonction de président d'un Comité, il percevra une rémunération forfaitaire différente, à savoir 8 000 euros pour chaque année complète de présidence, en complément des montants relatifs à sa présence à chaque réunion. La rémunération pour les travaux effectués dans le cadre

d'un Comité sera due dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent ci-dessus.

- Toute TVA est remboursée par la société, tant que les membres du Conseil d'administration sont en droit de facturer séparément la société pour ladite TVA, et que cette faculté est exercée.
- Les paragraphes ci-dessus ne trouvent pas à s'appliquer aux membres du Conseil d'administration qui disposent également d'une fonction de direction au sein de la société. Les membres exécutifs du Conseil d'administration ne percevront donc aucune rémunération au titre de leur fonction d'administrateur.

Le montant total de la rémunération allouée au titre de l'exercice 2019 aux administrateurs est de 249 353 euros.

	Salaires de base   fixes en milliers €	Prime annuelle en milliers €	Prime sur objectifs à long terme en milliers €	Autres en milliers €	Stock-options en milliers €	Indemnités de départ en milliers €	Rémunération en milliers €
Total 2018	2 522,0	863,0	455,0	1 189,0	15,0	0,0	0,0
<b>Total 2019</b>	<b>2 735,0</b>	<b>888,0</b>	<b>495,0</b>	<b>1 337,0</b>	<b>15,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Joachim Kreuzburg <sup>1)</sup> 2018	2 522,0	863,0	455,0	1 189,0	15,0	0,0	0,0
Joachim Kreuzburg <sup>1)</sup> 2019	2 735,0	888,0	495,0	1 337,0	15,0	0,0	0,0

<sup>1)</sup> Pour de plus amples informations, merci de vous référer au chapitre Gouvernance d'entreprise (pages 61 à 94).

## Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de Sartorius Stedim Biotech S.A. sont :

- KPMG S.A., représenté par John Evans.  
Suppléant : Salustro Reydel.
- Deloitte & Associés, représenté par Philippe Battisti.

## Délais de paiement fournisseurs &amp; clients

	Article D. 441 - 1 <sup>er</sup> : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 - 2 <sup>ème</sup> : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Total
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>											
Nombre de factures concernées	6	10	6	2	10	34	2	1			3
Montant total TTC des factures concernées	160 580	278 848	23 161	7 7980	97 741	568 228	-15 609	211 004			-226 613
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	3 %	5 %	0 %	0 %	3 %	11 %					
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							1 %	8 %			9 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisée</b>											
Nombre de factures exclues	0					0					
Montant total des factures TTC exclues	0					0					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441 - 6 ou article L. 441 - 3 du code de commerce)</b>											
Délais de paiement utilisés pour le calcul de retard de paiement		Délais contractuels : 30 jours						Délais contractuels : 30 jours			
		Délais légaux :						Délais légaux :			

**Résultat des cinq derniers exercices de la société mère Sartorius Stedim Biotech S.A.**

en milliers €	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	15 359	18 436	18 436	18 436	18 436
Nombre d'actions existantes	15 359 238	92 180 190	92 180 190	92 180 190	92 180 190
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 593	1 843	2 198	1 999	2 116
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations-reprises sur amortissements et provisions	29 343	59 635	55 840	54 135	57 230
Impôts sur les bénéfices	- 653	4 543	5 552	3 316	- 443
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat net	29 312	54 324	49 463	49 521	56 834
Dividendes versés ou proposition de distribution	19 967	30 734	38 713	42 403	52 541
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôt et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,95	0,60	0,55	0,55	0,63
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,91	0,59	0,54	0,54	0,62
Dividende attribué à chaque action	1,30	0,33	0,42	0,46	0,57
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des charges sociales	0	0	0	0	0